

## Faculté de philosophie et lettres



### GLOR1671 Langues de l'Inde I (sanskrit)

[30h] 6 crédits

Ce cours bisannuel est dispensé en 2006-2007, 2008-2009,...

**Enseignant(s):** Christophe Vielle  
**Langue d'enseignement :** français  
**Niveau :** Premier cycle

#### Objectifs (en termes de compétences)

Le cours, donné en alternance avec le cours GLOR 1672, propose une initiation au sanskrit classique, langue religieuse et littéraire de l'Inde traditionnelle, en vue de la lecture des textes originaux.

#### Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Premier niveau : exposé progressif de la grammaire de base de la langue, comprenant une brève introduction historique au sanskrit dans son cadre indo-européen ainsi que sa norme pâninéenne, une présentation détaillée du système d'écriture dite nâgarî, un exposé systématique de la phonétique (en particulier des règles de combinaison euphonique ou sandhi) et de la morphologie (dérivation et flexion) nominale et verbale, et une mise en évidence des particularités de la composition lexicale et de la syntaxe. Les éléments de grammaire sont illustrés d'exemples paradigmatiques et accompagnés d'exercices de lecture progressifs, intégrant l'assimilation d'un lexique de base.

Second niveau : approfondissement de la connaissance de la langue par la lecture commentée de textes narratifs (genre kathâ) et épiques (extraits du Mahâbhârata ou du Râmâyana). À côté du cours magistral, chaque étudiant prépare par lui-même un texte de longueur raisonnable (cursive), et est en outre invité à lire, comme introduction à l'indologie, une histoire de la littérature ainsi qu'un florilège de textes en traduction.

#### Résumé : Contenu et Méthodes

L'objectif des cours GLOR 1671 et 1672 est d'initier l'étudiant au sanskrit classique, langue religieuse et littéraire de l'Inde traditionnelle, en vue de la lecture des textes originaux.

Dans cette optique, le premier niveau du cours est consacré à un exposé progressif de la grammaire de base de la langue, comprenant une brève introduction historique au sanskrit dans son cadre indo-européen ainsi que sa norme pâninéenne, une présentation détaillée du système d'écriture dite nâgarî, un exposé systématique de la phonétique (en particulier des règles de combinaison euphonique ou sandhi) et de la morphologie (dérivation et flexion) nominale et verbale, et une mise en évidence des particularités de la composition lexicale et de la syntaxe. Les éléments de grammaire sont illustrés d'exemples paradigmatiques et accompagnés d'exercices de lecture progressifs, intégrant l'assimilation d'un lexique de base.

Le second niveau du cours consiste en un approfondissement de la connaissance de la langue par la lecture commentée de textes narratifs (genre kathâ) et épiques (extraits du Mahâbhârata ou du Râmâyana). À côté du cours magistral, chaque étudiant prépare par lui-même un texte de longueur raisonnable (cursive), et est en outre invité à lire, comme introduction à l'indologie, une histoire de la littérature ainsi qu'un florilège de textes en traduction.

#### Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Prérequis : néant.

### **Autres crédits de l'activité dans les programmes**

<b>HORI12BA</b>	Deuxième année de bachelier en langues et littératures anciennes, orientation orientales	(6 crédits)
<b>HORI13BA</b>	Troisième année de bachelier en langues et littératures anciennes, orientation orientales	(6 crédits)
<b>HORI22</b>	Deuxième licence en langues et littératures orientales (philologie et histoire orientales)	(6 crédits)